

Assemblée Générale du 19 octobre 2010

I- Assemblée générale extraordinaire

Modification des statuts

II- Rapport Moral de fonctionnement de l'APALEF Année 2010

Rappel des principes fondateurs de notre association

- Participer au développement économique et social de la ville de Fatoma par la réalisation concrète de micro-projets selon les priorités dégagées par le PDSEC (plan de développement social économique et culturel)
- Mettre en œuvre des actions sur Le Rheu pour contribuer au financement de micro réalisations et faire connaître la culture Malienne et plus largement Africaine. Contribuer à une forme d'éducation au développement en partenariat avec différents acteurs de la commune.
- Mettre en œuvre des rencontres entre les populations du Rheu et celles de Fatoma pour le suivi des projets de coopération mais aussi pour mieux se connaître et s'apporter mutuellement.

Quatre points seront abordés dans ce rapport :

- L'activité de l'association
- Le partenariat avec la commune de Fatoma
- Les relations avec les institutions
- Les perspectives 2011

1) L'activité de l'association

a) Les différents temps forts depuis la dernière AG.

- **Une soirée lecture**

Chaque année nous organisons une action à ouverture culturelle pour permettre aux Rheusois de découvrir les richesses de la culture malienne et plus généralement de l'Afrique. Une soirée lecture a été organisée à la Bibliothèque municipale des Perrières en présence d'une trentaine de personnes. Il a été présenté des Romans, des BD et autres livres d'auteurs d'Afrique de l'ouest. La soirée était conviviale et plutôt réussie grâce au soutien des responsables de la bibliothèque qui ont de suite adhéré à ce projet. Pour l'Apalef c'est une façon de participer à une forme d'éducation au développement.

Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons profité du cadre de la semaine de la solidarité internationale (SSI) en collaboration avec Lacim et Baguisama pour organiser cette soirée, la SSI se déroule toujours la 3^{ème} semaine de novembre.

- **La vente d'objets**

Depuis la création de l'Apalef nous vendons chaque année sur le marché du Rheu, des objets venant directement du marché artisanal de Mopti. Nous vendons également des sacs en tissus rapportés lors de différents voyages et fabriqués par un couturier de Fatoma. Depuis 2 ans, en plus des objets maliens s'ajoute la vente des calendriers, de gâteaux et de confitures. Cette année une vente supplémentaire a pu se faire au magasin Utile un dimanche matin.

A noter qu'en plus de ces ventes programmées chacun des adhérents de l'Apalef n'hésite

pas à démarcher auprès de son réseau pour vendre calendriers, sacs maliens et tabliers de cuisine.

Cette action nous permet de dégager un petit bénéfice d'environ 500 € et de nous manifester auprès des habitants du Rheu.

- **Deux voyages au Mali**

Les adhérents de l'Apalef entretiennent le lien avec la commune de Fatoma en se rendant sur place, ainsi il y a eu un voyage en décembre 2009 et un autre en juillet 2010. Ces voyages n'ont pas seulement un but touristique puisqu'ils permettent d'évaluer les actions auxquelles l'Apalef contribue et également d'envisager de nouveaux projets. Nous pouvons ici parler de tourisme solidaire puisque les voyageurs ont été hébergés chez l'habitant.

- **Une braderie solidaire**

En février 2010 les trois associations de solidarité du Rheu ont organisé sur un dimanche une braderie solidaire au centre administratif, permettant de réaliser un bénéfice de 300,00€ par association.

Chaque association a fait appel à son réseau pour récupérer vaisselle, livres, matériel informatique etc.

L'affluence a été régulière sur la journée, c'est aussi l'occasion pour chaque association d'évoquer ses projets et de partager ses réflexions, ses questionnements.

- **Exposition Mali au Féminin**

L'expo des champs libres a ouvert ses portes en mars 2010, une exposition itinérante s'est installée à la Noé durant 3 semaines en avril grâce au partenariat qu'entretient Agora avec les Champs libres. Agora a souhaité s'associer avec l'Apalef et avec Lacim qui intervient également au Mali, pour mobiliser les Rheusois autour de cette exposition.

Le vernissage a réuni les différents responsables d'associations, la municipalité du Rheu et Lucie Bruneau Touré, chargée de mission aux champs libres. Cette dernière est restée en contact avec l'Apalef et nous a proposé une animation pour la SSI 2010.

Durant ces 3 semaines des visites guidées ont été organisées pour la classe de CM2 de la Gabillais de P. Le Ravallec, pour la passerelle et pour la maison des jeunes.

Une soirée sur le thème de la transformation des produits agricoles a été organisée en marge de cette exposition.

- **Concert Déné Issébéré**

La venue de la chanteuse malienne en partenariat avec Agora et les champs libres a clôturé cette exposition itinérante.

- **La participation au forum des associations**

C'est pour nous l'occasion de rencontrer nos différents partenaires et de montrer aux Rheusois que nous faisons bien partie du panel associatif local. Des projets d'animation peuvent s'amorcer avec les associations locales. (Retransmission de la CAN avec le sporting club, café citoyen avec la maison des jeunes ou le groupe Bien vivre ensemble...)

De nouveaux habitants s'informent, viennent discuter.

b) Autres éléments de communication vers l'extérieur

- **La création d'un calendrier 2010.**

La création du calendrier représente un gros travail de recherche et de mise en forme, nous essayons qu'il soit prêt pour la SSI. Il représente une source de financement non négligeable. Environ 400€.

- **La création d'une plaquette de présentation.**

- **Le suivi du site internet www.apalef.org**

Le site demande un gros travail de suivi et de mise à jour, nous constatons qu'il est régulièrement visité. Il nous a permis d'avoir des contacts avec certaines associations qui oeuvrent sur Fatoma ou qui souhaitent mener une action.

c) La recherche de financements extérieurs :

Cette année les bénévoles de l'Apalef ont consacré du temps à la recherche de financements extérieurs. Un dossier a été déposé à la fondation de France suite à un appel d'offre et un autre à la fondation Véolia. La fondation de France n'a pas retenu notre dossier, nous attendons la réponse de la fondation Véolia.

Un dossier a également été déposé au service des relations internationales du Conseil général qui nous a accordé une subvention de 2000€ pour le projet un moulin, un jardin à Tiaboli.

A noter que la constitution de ces différents dossiers demande un gros travail d'écriture et de présentation.

Nous devons continuer cette recherche de financements extérieurs, un contact a été pris avec la fondation Orange. Nous pourrions aussi prendre contact avec le président de syndicat des eaux de Lillion.

d) Fonctionnement interne :

L'apalef regroupe 18 adhérents. En dehors des manifestations organisées tout au long de l'année, l'association s'est réunie à 8 reprises au cours de l'année avec une moyenne de 5 à 10 participants à chaque fois. Nos réunions ont porté sur l'organisation des temps forts, la préparation des animations diverses, le suivi de nos projets à Fatoma.

e) Le partenariat scolaire

Le comité Fatoma Le partenariat entre nos deux territoires s'exerce aussi sur un champ scolaire grâce au partenariat entre le collège Georges Brassens du Rheu et le second cycle Ibrahim Ba de Fatoma (Club Fatoma).

En terme d'éducation au développement et à la solidarité internationale, les élèves du Club Fatoma ont pu découvrir les problématiques du développement et s'ouvrir à la culture malienne à travers de nombreuses rencontres (Lamine Dembélé, Hamadoun Gassamba, Déné Issébéré, des femmes maliennes invitées par la ville de Rennes, etc.), la visite et les ateliers de l'expos « Mali au féminin », la semaine africaine du mois de mars (films, expos, ateliers, spectacle de danses, etc.). Ils ont, de plus, réalisé dans le cadre d'une rencontre inter partenaires une exposition autour du thème de la scolarisation des filles à Fatoma après un travail d'enquête auprès de leurs correspondants.

En terme d'aide à la scolarisation des jeunes de Fatoma, des fonds ont été récoltés (vente d'objets maliens, etc..) afin de financer l'achat de tables-bancs et de fournitures scolaires à hauteur de 2000 euros. A noter que des fonds récoltés lors d'opérations solidaires antérieures sont actuellement gelés en attendant la mise en œuvre du projet d'informatisation de la bibliothèque « Georges Brassens » du second cycle de Fatoma.

Le partenariat Ecole primaire de la Gabillais- Ecole primaire A de Fatoma

Un partenariat s'est amorcé au niveau de l'école primaire de la Gabillais à la rentrée scolaire de 2009, il s'est concrétisé par une rencontre de P. Le Ravallec avec le directeur Aly Kanouté en décembre. A cette occasion il lui a été remis un don de matériel : ballons de foot et pompes et un cahier de correspondance d'école.

Les élèves de CM2 sont venus voir l'expo itinérante "mali au féminin" à Agora,

En juillet 2010 ont été envoyés une cinquantaine d'albums et de bandes dessinées pour la bibliothèque de l'école primaire. A noter qu'à ce niveau scolaire les enfants ne sont pas encore lecteurs du français, ils ont donc besoin de livres avec des textes simples et des images.

Un conseil de petits sages a été créé au sein de l'école de la Gabillais, il se réunit une fois par semaine. Des discussions s'amorcent sur le thème de la solidarité internationale, il est prévu qu'ils dessinent les affiches de la SSI 2010.

La commune de Fatoma dispose de 9 écoles primaires leur fonctionnement relève de la compétence des communes.

2) Le partenariat avec la commune de Fatoma

Actuellement les communes sont en cours de rédaction du 3ème PDESC 2010-2014. (Plan de développement économique social et culturel) C'est une analyse socio/économique de la commune qui permet de comprendre les tendances de développement, les contraintes et qui fournit des indications sur les projets en cours, les partenaires et les orientations de développement.

C'est un outil essentiel pour la commune, l'élaboration des projets lui permet de se voir octroyer des financements par l'état malien ou par des ONG.

Pour les élus et les agents des différents services (élevage, agriculture, hygiène...) c'est un gros travail de réflexion, de coordination et d'écriture.

L'apalef s'est inscrite dans ce programme et particulièrement sur les trois points suivants notés dans le plan :

Développement du maraîchage en vue d'assurer la sécurité alimentaire

Formation des individus.

La diversification des sources de revenus.

La commune de Fatoma compte 25 villages et les réalisations financées par l'Apalef concernent les villages de Boukoumkoré, de Sabé et bientôt de Tiaboli.

A Boukoumkoré un moulin à mil a été financé en 2002, il fonctionne parfaitement et répond bien aux besoins des habitants. Chaque utilisateur paie une somme en fonction de la quantité de mil moulu permettant ainsi d'assurer l'entretien du moulin. Le temps gagné permet aux femmes de faire un peu de maraîchage non loin du village à proximité d'un marigot et aux filles d'aller à l'école.

A Sabé la décortiqueuse à riz, financée en 2005 n'a pas donné satisfaction et est très vite tombée en panne. La qualité du matériel installé et sa gestion technique n'ont pas été satisfaisantes. L'APALEF a décidé un nouvel achat sous réserve qu'un mécanicien résidant au village se forme et qu'un comité de gestion se crée et se forme.

L'intérêt d'une décortiqueuse à riz réside dans le gain de temps qu'elle représente mais aussi dans le fait qu'il y a moins de perte et que le résidu, le son, peut être donné aux animaux pour l'embouche bovine.

La construction d'un puits pour l'aménagement d'un périmètre maraîcher en 2007 a donné satisfaction. Les villageois ont chacun leur petit lopin de terre où ils cultivent oignons, gombo, piments...

Le village de Sabé

- **Création d'un comité de gestion**

Une réunion de travail en février 2009 au village de Sabé avait mis en évidence la nécessité de créer et de former un comité de gestion en vue de l'achat d'une nouvelle décortiqueuse.

L'Association "Eveil" est la structure qui s'est chargée de la formation du comité pour un montant de 230 000 F CFA ou 350€

La formation a porté sur une initiation en gestion organisationnelle et en gestion comptable de base et une initiation à l'utilisation des outils pratiques de gestion comptable pour l'utilisation de la machine.

La formation est conduite à l'aide d'exposés et de démonstrations pratiques avec des questions réponses par rapport au vécu et à l'expérience des participants. 9 personnes ont été formées.

- **Formation d'un mécanicien**

Monsieur Tété habitant Sabé s'est porté volontaire pour se former, c'est Mr Amadou DAOU de la société Moulins services qui a assuré la formation pour un montant de 125000F CFA

ou 190€. Cette formation d'une durée d'un mois s'est déroulée pour une partie à Mopti et une autre partie à Youwarou.

L'objectif principal de cette formation était de permettre au mécanicien choisi par le village de faire l'entretien et la réparation de la décortiqueuse, de priser un moteur et de procéder aux vidanges (tous les 25 jours), d'être capable de démonter, régler et monter les meules, de démonter, réparer et monter les tamis d'une décortiqueuse, de décortiquer le riz et moudre le mil.

La formation a débuté le 22 Août 2009 à Mopti, Monsieur Tété a passé une semaine pour la mise en marche d'une machine, comment augmenter et diminuer la vitesse d'une machine en fonction de la céréale (riz ou mil). Pour cette étape, il s'agissait également au mécanicien de comprendre et de faire les entretiens courants au niveau d'une machine et les systèmes de vidanges en fonction de la durée de mise en marche de la machine.

En ce qui concerne la partie mécanique, il a appris comment priser le moteur en cas de prise d'air, le réglage des soupapes, démonter et remplacer les joints de culasse, et les tamis, monter les dents des mortiers.

A ce niveau, nous pouvons constater qu'aujourd'hui, le mécanicien est capable de faire face à toutes pannes éventuelles pouvant survenir au niveau de la machine.

D'autre part dans le cadre de cette formation, le mécanicien accompagné de son formateur a séjourné à Youwarou afin de procéder à l'installation d'une nouvelle machine plate forme. Cette machine joue le double rôle de décortiquer le riz et de moudre le mil. Elle permet également l'électrification d'une bonne partie des concessions de cette ville et de charger des batteries. Ainsi, il aura suivi toutes les étapes d'installation d'une machine.

- **L'achat de la décortiqueuse à riz**

Il a pu se faire chez la société Moulins services.
Coût d'une décortiqueuse neuve, environ 1500€.

Le village de Tiaboli

Le contexte du projet "un moulin, un jardin"

Présentation du village

Le village de Tiaboli est situé à environ 10 km de Fatoma au bord du goudron allant vers Gao. Il y a environ 200 habitants répartis entre Peuls et Sarakolés. Si les premiers sont essentiellement éleveurs, les seconds sont agriculteurs.

Objectif du moulin : Alléger le travail quotidien des femmes en les libérant de la corvée pour leur permettre de se consacrer à d'autres activités génératrices de revenus.

Le moulin sera octroyé à une association de femmes.

Un comité de gestion féminin est déjà créé, ses membres seront formés et impliqués dans le fonctionnement, et dans la gestion du moulin. Les femmes seront formées à la comptabilité et la gestion. Le petit bénéfice qu'elles dégageront sera investi dans des activités génératrices de revenus.

Objectif du jardin: Contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire dans le village de Tiaboli. Comme autre objectif, on peut noter la diversification des sources de revenus pour les femmes.

Pour atteindre donc les objectifs visés, un périmètre d'un demi hectare sera réalisé, clôturé à l'aide de grillage.

Pour assurer une exploitation correcte de l'activité des formations en techniques maraîchères et en gestion sont prévues. Une dotation de départ en semences et en petit équipement (binettes, brouettes etc.) est envisagée.

Accès à l'eau : Un puits existe déjà, la construction d'un 2^{ème} puits pourra être envisagé pour augmenter la surface du jardin.

L'association féminine se voit attribuer le périmètre. Celui-ci est distribué en parcelles individuelles pour chaque membre de l'association. Chaque femme cultive sa propre parcelle, et peut commercialiser une partie de ses récoltes.

Dépenses	Montant en F CFA	Montant en euros
Achat du moulin à mil	1280000	1950,00
Formation du mécanicien	130000	200,00
Formation du comité de gestion	230000	350,00
Clôture du périmètre	2 540 000	3880,00
Réalisation d'un puits maraîcher à grand diamètre	4 255 000	6490,00
Achats de semences maraîchères, Achat de petit matériel pour le maraîchage	100 000	150,00
Formation aux techniques de maraîchage	200 000	300,00
Total	8 735 000	13320,00

Budget prévisionnel

travaux / prestations	montants (euros)	observation
fonçage d'un puits	6490,00	sur appel d'offre (1).
Création du jardin-clôture	3880,00	sur appel d'offre (1).
moulin à mil (achat et installation)	1 950,00	sur appel d'offre.
formation mécanicien	200.00	sur appel d'offre (prestation réalisée par organisme de formation habilité).
formation technique maraîchage	300.00	sur appel d'offre (prestation réalisée par organisme de formation habilité).
Création comité de gestion et formation (Association de femmes à constituer au village de Tiaboli).	350.00	sur appel d'offre (prestation réalisée par organisme de formation habilité).
petits matériel, semences,....	150.00	sur devis
Total	13 320,00€	

(1) il existe également une contribution villageoise non valorisée ici. Il s'agit de prêt de main d'oeuvre, de prise en charge d'hébergement pour les ouvriers.

HYPOTHESES DE FINANCEMENT

Organisme	Montant sollicité (euros)	Répartition
APALEF/ commune LE RHEU	2760.00	20%
Fondation VEOLIA	6000.00	45%
Commune de FATOMA	2760.00	20%
Conseil Général Ille et Vilaine (1)	2000.00	15%
	13320.00	100%

(1) il s'agit d'un financement complémentaire. Le coût de la structure de suivi basée à Sévaré, prise en charge par le CG35, n'est pas valorisé ici.

PROGRAMME PREVISIONNEL DE REALISATION

Période	Programme
janvier à juin 2010	élaboration-estimation-contacts-recherche de financement (APALEF et M.Lamine DEMBELE à Sévaré).
juillet 2010	Voyage de M Chenut, Maire du Rheu, à Fatoma
juillet 2010	Voyage de M Christian GUILLON, porteur du projet APALEF à Fatoma. prise de contact avec le village de TIABOLI.
Août à septembre 2010	Appel d'offres, analyse, choix des entreprises (M. Lamine DEMBELE avec soutien APALEF et AIVM) constitution de l'association des femmes.
Octobre 2010 à septembre 2011	Réalisation selon programme à préciser.
Octobre 2011	Evaluation

3) Les relations avec les institutions et les autres associations

- **La mairie du Rheu**

La mairie s'est engagée et apporte son soutien financier à la commune de Fatoma. La subvention annuelle est de 1500 euros. En juillet 2010 Mr Chenut a effectué une visite officielle à Fatoma. Cette visite a été très appréciée et encourage la mairie du Rheu à proposer une convention de partenariat qui pourrait être signée dans les mois à venir.

- **L'AIVM**

L'Apalef adhère à l'Aivm laquelle regroupe une cinquantaine de partenaires différents : Des partenaires scolaires, associatifs ou communaux. Ces partenaires interviennent tous dans la 5^{ème} Région du Mali.

Cette adhésion nous permet de bénéficier des services de Lamine Dembélé, salarié de l'Assemblée Régionale de Mopti, affecté exclusivement au suivi des actions des partenaires adhérents à l'Aivm. Ce service s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée initiée entre le Conseil général d'Ille et Vilaine et la Région de Mopti.

- **Agora**

L'Apalef étant affiliée à Agora nous menons quand c'est possible des actions culturelles en commun.

Venue de l'expo itinérante Mali au féminin proposée par le musée de Bretagne du 2 au 23 avril 2010, l'occasion pour l'Apalef, le comité Fatoma et Lacim de proposer différentes animations en partenariat avec Agora.

4) Les Perspectives pour l'année 2011

Activités et manifestations sur Le Rheu : "Education au développement"

- Vente d'un calendrier 2011.
- Vente d'objets maliens sur le marché en décembre 2010 et juin 2011.
- Repas malien
- Café citoyen : les 20 ans de la démocratie au Mali, quelle avancée pour le développement au Mali? Quels prochains défis pour le Mali?
- Participation à la 5ème édition d'Ecran d'Afrique à Bréal avec l'association Sada de Mordelles
- Animation au cours de la semaine de la solidarité internationale en novembre 2010.
- Mise à jour et suivi du site internet

Projet de développement sur Fatoma

- Suivi du jardin de Sabé pour une meilleure valorisation des cultures.
- Suivi du comité de gestion de la décortiqueuse qui vient d'être formé.
- Projet "un moulin un jardin" à Tiaboli
- Formalisation du comité de gestion de Tiaboli, dépôt de statuts en préfecture et rédaction d'un règlement intérieur.

Conclusion

Le voyage de quelques adhérents de l'Apalef en 2009 et 2010 puis le voyage de Mr Chenut en juillet 2010 constitue un terrain favorable à la création d'une réelle dynamique.

La rencontre culturelle et les échanges avec les habitants de Fatoma contribuent à une véritable réciprocité chère aux adhérents de l'Apalef.

Cette année l'Apalef fête ses 10 ans d'existence, notre partenariat sera peut-être amené à évoluer, nous aurons à tenir compte de l'implication directe de la municipalité du Rheu, nous aurons sans doute à réfléchir ensemble sur quelles actions nous souhaitons nous investir dans l'intérêt de la population de Fatoma.

D'autre part, pour marquer ces 10 ans une adhérente suggère de nommer un lieu, place de Fatoma ou rue du marché de Fatoma.

Je remercie beaucoup les membres de l'Apalef pour leur implication et leur disponibilité lors des différentes animations et pour les ventes d'objets et de calendriers.

J'arrive au terme de cinq années de présidence, comme je l'avais annoncé l'année dernière je souhaite passer le relais dans un souci démocratique et également parce que devenir président(e) de l'Apalef est une belle expérience, très enrichissante, je souhaite qu'un(e) adhérent(e) y trouve le même enthousiasme.

Marie-Andrée EVENAT
Le 19/10/2010

Bilan financier présenté par le trésorier.
Elections du bureau

Annexes : -articles de presse depuis la dernière AG

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE FATOMA

La commune de FATOMA est l'une des 15 communes du cercle de Mopti. Elle partage avec les communes de Kounari et de Bassirou, qui la limitent au Nord et à l'Est, l'arrondissement de FATOMA dont elle est le chef-lieu. Elle est limitée au sud et à l'ouest par les communes de Socoura et de Pignari (cercle de Bandiagara).

La commune est dans une position favorable par rapport aux grands centres que sont Mopti, Sévaré, Konna, Somadougou, etc. Cette position est surtout confortée par la RN16 qui traverse la commune.

Sur une superficie de 56,69 km², et une population de 14 848 habitants, la commune compte 25 villages répartis d'une manière relativement moins contraignante par rapport à la proximité physique du chef-lieu. Cette répartition relève la configuration suivante :

- 56% des villages (soit 14 sur 25 villages) sont situés dans un rayon de 10 km autour du chef-lieu ;
- 3 villages (Sassourou, Samaloye et Trompessé) sont entre 10 et 19 km du chef-lieu ;
- 2 villages (Dégou et Kondioli Maoudé) sont entre 20 et 29 km du chef-lieu ;
- Et enfin 3 villages (Gninagou, Saré-Déra et Gadari) sont situés au-delà de 30 km du chef-lieu.

Liste des membres du conseil communal.

N°	Nom et Prénom	Fonction	Appartenance politique
1	Bamagan Maiga	Maire	Indépendant
2	Alhousseini Keita	1 er Adjoint	Indépendant
3	Ali Daou	2 eme Adjoint	US-RDA
4	Moussa Keita	3 eme Adjoint	Indépendant
5	Ibrahim Koita	Assemblée Régionale Mopti	Indépendant
6	Mamadou A Diallo	Conseil de Cercle Mopti	Indépendant
7	Hadi Macinanké	Conseiller	Indépendant
8	Sidi Koita	Conseiller	Indépendant
9	Yéro Diall	Conseiller	Indépendant
10	Hamadi Sidibé	Conseiller	US-RDA
11	Kola Niagadou	Conseiller	ADEMA
12	Beidi Magassa	Conseiller	ADEMA
13	Séckou Traoré	Conseiller	ADEMA
14	Bobacar Boli	Conseiller	ADEMA
15	Djeingoudo Sow	Conseiller	URD
16	Nana Diawara	Conseiller	URD
17	Seydou Bocoum	Conseiller	URD

La mairie de Fatoma est composée d'un organe exécutif représenté par le bureau communal, d'un organe délibérant qu'est le conseil communal et des commissions techniques qui sont : Etat civil et recensement, Economie, Finance et Domaine, Education et Santé, Environnement, Sport art et culture.

La mairie dispose d'un personnel composé :

- d'un secrétaire général ;
- d'un régisseur de recettes ;
- d'un régisseur de dépenses ;
- d'une secrétaire dactylo
- d'un planton.

Les moyens humains que disposent la mairie (Agent de l'état)

- un sous- préfet ;
- 2 techniciens d'agricultures spécialisés en cultures sèches, en périmètre irrigué villageois et submersion libre ;
- 6 agents de l'office du riz (4 techniciens d'agricultures + 2 agent techniques d'agricultures) qui sont à cheval sur 4 communes dont Fatoma ;
- Un agent des eaux et forets à l'antenne conservation de la nature qui couvre les 3 communes de l'arrondissement ;
- Un technicien supérieur de l'élevage (niveau secondaire) et un vaccinateur (non diplômé) qui a un contrat avec l'Etat par l'intermédiaire du projet PSAOP.